

Le contrat programme en stand-by ?

Dix mois après sa signature à Tanger, le contrat programme de la chimie-parachimie attend toujours sa mise en œuvre. Des opérateurs évoquent un blocage au niveau du département de l'Industrie.

Le contrat programme de la chimie-parachimie n'a pas avancé d'un iota depuis sa signature en février 2013 à Tanger. C'est du moins ce qu'affirment des professionnels qui s'attendaient à monts et merveilles à la suite de l'exécution de ce cadre contractuel. «Sincèrement, nous ne comprenons pas pourquoi ce cadre conventionnel connaît actuellement un blocage», s'interroge Bouchaïb El Hachadi, directeur de la Fédération marocaine de la chimie-parachimie (FMC). El Hachadi n'avance toutefois pas de motifs à ce blocage se contentant de lâcher : «en tout cas ce n'est pas à notre niveau que ça bloque». Même son cloche auprès de la Fédération marocaine de plasturgie, également partenaire du contrat programme. Son directeur général et porte-parole, Nabil Souaf, affirme qu'aucun engagement du gouvernement dans ce contrat programme n'a jusqu'ici été concrétisé. «La profession s'est sérieusement impliquée dans les phases préparatoires de ce cadre contractuel en contribuant

notamment à la réalisation de l'étude stratégique sur le secteur. Valeur aujourd'hui, nous attendons encore que l'Etat passe à l'acte pour mettre en œuvre ses engagements», indique Souaf.

A en croire les opérateurs, un comité de pilotage et de gouvernance du contrat programme devait être mis en place avant fin 2013. Mais ce dernier se fait toujours attendre, selon la profession.

Qu'en dit le ministère de l'Industrie ? Nous n'en saurons rien. Nos appels téléphoniques étant restés sans réponse. Ce qui inquiète les opérateurs, c'est que

les ambitieux objectifs de ce contrat programme à l'horizon 2023 soient contrariés. «Nous nous sommes engagés avec l'Etat sur des objectifs clairs à atteindre sur les 11 ans qui viennent.

Il s'agit de réaliser un chiffre d'affaires supplémentaire de 100 milliards de dirhams, 31 milliards de dirhams de PIB additionnel, drainer 71 milliards de dirhams d'investissement dans l'outil de production et contribuer à la création de 43.000 emplois. Ce qui suppose que les mesures et les moyens pour y arriver devaient déjà être mis en œuvre en 2013. Nous sommes en 2014, rien n'a encore été fait», s'insurge un plasturgiste ayant requis l'anonymat.

Pourtant, les signataires indiquent noir sur blanc que les mesures du contrat programme entrent en exécution à la date de sa signature. A en croire une source proche de la FMC, aucune rencontre rassemblant les différents partenaires n'aurait été programmée après la signature en 2013.

Du côté de la profession, personne n'aurait saisi la tutelle pour secouer le cocotier ou du moins avoir des éclairages par rapport à ce retard. «Mais que devons-nous faire ! Nous avons toujours été réactifs. C'est au ministère d'activer les choses et d'inviter les professionnels à s'asseoir autour d'une table et tirer l'affaire au clair», lance, agacé, un opérateur.

A savoir que le contrat programme renferme plusieurs engagements de l'Etat dont la mise en œuvre devait déjà démarrer avant la fin de l'année écoulée, insistent des professionnels. Il était notamment question d'éla-



L'industrie de la chimie-parachimie consomme en moyenne 45 tonnes équivalent pétrole pour générer à peine un million de valeur ajoutée lorsque la moyenne observée dans l'industrie est de 25 tonnes.

PH. DR

borer et adopter un décret de la loi 13.09 relative aux énergies renouvelables. L'objectif étant d'élargir l'accès au réseau pour les producteurs de moyenne tension. Il s'agissait également de mettre en place un plan de communication autour de l'audit énergétique au profit des entreprises du secteur.

Ce plan devait se décliner en un guide d'efficacité énergétique, des ateliers de sensibilisation et la création d'un site web du projet avec des simulations et

bases de données. De même, l'étude d'opportunité et de positionnement de 6 chem-parks et 2 zones d'activité dédiés au secteur n'a pas encore été livrée. Ce qui risque de décaler les objectifs du contrat programme par rapport à l'échéance fixée, craint la profession.

Rappelons que dans la note de cadrage qui accompagnait la loi de Finances 2014, le gouvernement indique que l'année 2014 devrait connaître le développement d'un schéma directeur

des chem-parks, la communication autour des instruments de l'innovation existants auprès des entreprises du secteur dont Intilak, Tatwir ou encore la prestation technologique réseau, la définition d'une vision et d'objectifs pour la R&D dans le secteur. Sans parler de la mise en place d'un dispositif d'attraction de compétences R&D et d'opérateurs étrangers, ainsi que l'élaboration du master plan de formation prévu. ♦

Saïd Naoumi

La valeur ajoutée du secteur promise à une hausse de 4,9% en 2014

L'industrie de la chimie-parachimie représente 20,3% de la valeur ajoutée des industries de transformation. Selon les données du ministère des Finances, la valeur ajoutée du secteur devrait progresser de 3,4% en 2013 et de 4,9% cette année après une baisse de 0,7% en 2012. A en croire ce département, l'industrie chimique et parachimique devrait profiter du repositionnement stratégique du groupe OCP sur les dérivés de phosphate et, en particulier, les engrais. Notons que l'autre composante principale de cette branche, à savoir l'industrie pharmaceutique, est censée poursuivre son dyna-

misme enregistré ces dernières années avec une croissance annuelle moyenne de sa valeur ajoutée nominale de 10%. D'ailleurs, les exportations du secteur ont enregistré une hausse de 10% à fin août 2013 en glissement annuel. L'activité pèse un chiffre d'affaires de 50,5 milliards de dirhams et contribue à hauteur de 16% au PIB industriel national. Si l'Etat mise aujourd'hui sur ce secteur, c'est qu'il se trouve au cœur du développement de plusieurs branches sectorielles stratégiques dont l'agriculture, l'habitat, l'automobile, l'aéronautique et l'agroalimentaire. Le secteur figure parmi les industries les plus éner-

giques. Il consomme en moyenne 45 tonnes équivalent pétrole pour générer à peine un million de valeur ajoutée lorsque la moyenne observée dans l'industrie est de 25 tonnes équivalent pétrole. Notons que la consommation énergétique dans la structure de coûts des filières chimiques et parachimiques est estimée entre 5 et 10% pour la majorité des activités chimiques et parachimiques et peut même frôler 60% pour certaines activités comme la production de gaz industriels. C'est pourquoi d'ailleurs, le contrat programme prévoit le développement in-situ des sources d'énergies renouvelables.